

## **Rapport moral 2010**

### **Vie du consortium**

---

#### **Réunions des instances du consortium**

Le bureau professionnel s'est réuni à quatre reprises :

- 17 février 2010
- 14 avril 2010
- 7 juillet 2010
- 3 novembre 2010

Le conseil d'administration a tenu une séance le 19 mai 2010.

#### **Etat des membres**

Pour l'année 2010, le consortium compte 209 membres<sup>1</sup>.

##### *Répartition des membres par statut d'établissements*

<b>Statut</b>	<b>Nombre</b>
EPST	12
EPSCP	118
EPA	32
EPIC	9
GIP	3
GIE	1
Association	17
CHU / CHR	2
Etablissement consulaire	2
Autre	13

<sup>1</sup> La liste complète des membres est jointe en annexe.

Neuf nouveaux établissements ont rejoint le consortium en 2010 :

- AgroSup Dijon,
- American University of Paris,
- Audencia Nantes,
- Université Catholique de Lyon,
- Ecole de Biologie Industrielle
- Ecole supérieure d'agro développement international (ISTOM)
- École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB),
- Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique (ENSMA),
- Skema Business School (anciennement ESC Lille).

Un membre a quitté le consortium : le Service de Santé des Armées.

## Représentation internationale

Des représentants du consortium étaient présents à plusieurs manifestation internationales.

### 1 *International Coalition of Library Consortia (ICOLC)*

Le congrès de l'International Coalition of Library Consortia s'est tenu à Amsterdam du 4 au 6 octobre. A cette occasion, les représentants de différents consortiums ont notamment pu échanger sur les résultats d'une enquête sur les évolutions tarifaires 2009-2010 concernant les principales ressources documentaires négociées par les consortiums dans le monde. Cette étude fait apparaître un traitement différencié entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Les effets de la crise financière se sont traduits par des réductions budgétaires plus importantes outre atlantique, les éditeurs ont en conséquence consenti des augmentations annuelles ramenées à 1 à 3% voire à 0%. Les ressources purement bibliographiques sont celles qui ont accusé le plus d'annulations d'augmentation et parfois des baisses de prix.

Le congrès fut aussi l'occasion d'aborder les nouveaux modèles économiques des éditeurs, des expériences relatives aux ERMS.

Le programme complet du congrès est disponible sur le site de Couperin.<sup>2</sup>

### 2 *Southern European Libraries Consortia (SELL)*

Les consortiums des pays de l'Europe du Sud<sup>3</sup> se sont réunis à Bordeaux du 11 au 13 juin. Les échanges ont porté sur l'état de l'Open Access dans les différents pays et sur l'activité des consortiums. Des interventions de représentants de CAIRN, de Persée et de Revues.org ont permis de présenter le dispositif articulé de ces trois acteurs de l'édition libre et commerciale en sciences humaines et sociales.

### 3 *International Federation of Library Associations (IFLA)*

Le consortium était présent au congrès IFLA 2010 à Goteborg, il a partagé cette année encore un stand avec des partenaires d'associations et d'institutions françaises : l'ABES<sup>4</sup>, l'AURA<sup>5</sup>, l'ADBU<sup>6</sup> et pour la première fois avec le CLEO<sup>7</sup>. Cette présence a permis de faire connaître aux collègues étrangers les activités des différents partenaires, mais aussi permettre aux institutions étrangères de mieux appréhender le paysage français de l'IST dans le secteur académique et de recherche.

<sup>2</sup> <http://www.couperin.org/fr/presentation/nos-cooperations-nationales-et-internationales/icolc/item/798-congres-icolc-amsterdam-automne-2010>

<sup>3</sup> Les pays membres de SELL sont la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, l'Italie et la Turquie.  
<http://www.heal-link.gr/SELL/index.html>

<sup>4</sup> Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur – <http://www.abes.fr/>

<sup>5</sup> Association du réseau des établissements utilisateurs de l'ABES - <http://aura.bu.univ-paris5.fr/>

<sup>6</sup> Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation - <http://www.adbu.fr/>

<sup>7</sup> Centre pour l'édition électronique ouverte - <http://cleo.cnrs.fr/>

# Communication

## Le nouveau site web couperin.org, un an après sa création

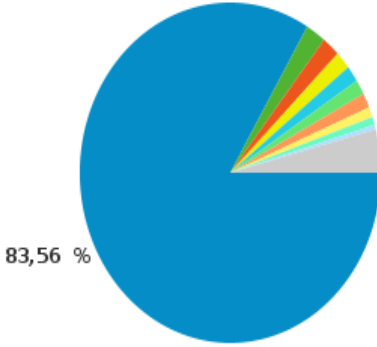
Les objectifs recherchés pour le site ont été atteints : authentification unique, interface modernisée, archivage des négociations et des différentes rubriques, boîte à outils pour les négociations, moteur de recherche plus performant, flux RSS sur chaque page et sur tout le site, édito mensuel, blog de veille, publication des grilles d'évaluation des groupes de veille, sont aujourd'hui au service de tous les membres, et bien au-delà, auprès d'un large public.

### 1 Consultation du site entre le 15 mars 2010 et le 15 mars 2011

29 075 visiteurs « uniques absolus » ont visité le site couperin.org depuis son lancement officiel le 15 mars 2010, pour un total de 49 525 visites soit une moyenne de 135 visites par jour et 4 127 visites par mois (à titre de comparaison, les trois premiers mois d'existence avaient vu 3 425 visites par mois). Il faut cependant temporiser ces chiffres importants puisque 51% de ces visites durent moins de 10 secondes. Les visites s'étalent assez régulièrement tout au long de l'année suivant le schéma ci-dessous avec cependant des périodes d'étiage en été ou pendant les vacances de Noël, dans une moindre mesure, reflétant l'activité universitaire. 58% sont des nouveaux visiteurs et 42% y sont déjà venus. Le temps moyen passé sur le site est 3 minutes mais 10% des visiteurs consultent le site plus de dix minutes.



### 2 Origine géographique des visites (les 10 premières)

	Niveau de détail : Pays/Territoire	Visites	Visites	Contribution de "Pays/Territoire" au total : Visites
1.	France	41 381	83,56 %	
2.	Belgium	1 071	2,16 %	
3.	Algeria	960	1,94 %	
4.	United Kingdom	837	1,69 %	
5.	Canada	770	1,55 %	
6.	Switzerland	704	1,42 %	
7.	United States	694	1,40 %	
8.	Morocco	479	0,97 %	
9.	Tunisia	383	0,77 %	
10.	Netherlands	217	0,44 %	

L'origine géographique des visites est très majoritairement française mais près de 9% d'entre elles proviennent de pays partiellement francophones.

### 3 Les 10 pages les plus visitées

210 918 pages ont été vues au total selon la distribution ci-dessous. Les consultations font la part belle aux négociations (21%) et reflètent l'importance de l'activité de ce département au sein de Couperin. Les pages consacrées aux ebooks, arrivent en deuxième position (3.5%), reconnaissance de l'expertise de Couperin en la matière pour ce secteur relativement nouveau.

	Titre de la page <span style="float: right;">Aucun ▾</span>	Pages vues ↓
1.	<a href="#">COUPERIN</a>	42 786
2.	<a href="#">Liste des négociations</a>	38 241
3.	<a href="#">Présentation</a>	7 905
4.	<a href="#">Négociations</a>	6 291
5.	<a href="#">Services &amp; Projets</a>	5 867
6.	<a href="#">5es journées sur le livre électronique mai 2010</a>	4 864
7.	<a href="#">Modération - erreur404</a>	3 521
8.	<a href="#">Liste des membres - Les membres de Couperin</a>	2 886
9.	<a href="#">ebook</a>	2 601
10.	<a href="#">Edito</a>	2 535

#### 4 **Modification de la page d'accueil**

La page d'accueil a été modifiée en février 2011, près d'un an après le lancement du site, afin de refléter mieux encore l'activité de Couperin : un calendrier présente désormais les dates des événements importants pour le consortium. D'autre part, une rubrique « A la une » a été créée afin de faciliter la mise en exergue d'une information particulièrement importante de l'actualité.

#### **Les listes de diffusion**

Les listes de diffusions hébergées par le CRU sont les lieux de nombreux échanges dans les domaines d'expertise de Couperin. Elles sont aussi le lieu de dépôt de documents à usage de leurs membres et hébergent, pour certaines, un wiki pour des échanges facilités.

##### **Activité des listes de diffusion sur l'année 2010**

Liste	Abonnés	Messages diffusés
Accès distant	10	35
Achats	440	443
Actualités	134	12
Archives ouvertes	70	10
CEB	27	253
Comité technique ERMS	7	6
Direction	249	91
GT ERMS	148	6
GT Stat	32	49
Informations	755	36
Négociateurs	75	76
OpenAire	10	121
Pilote ERMS	24	85
Présidence	27	21

Veille	11	37
Veille EG	13	28
Veille LSH	27	27
Veille SPOD	16	23
Veille ST	18	28
Veille SVS	27	28
<b>TOTAL</b>	<b>2120</b>	<b>1387</b>

## Les négociations en 2010

### L'activité globale de négociation

En 2010, le volume de ressources négociées est en légère baisse par rapport à 2009, la baisse est moindre pour le nombre de ressources dont la négociation a abouti.

	2009	2010
Nombre de ressources négociées	147	112
Nombre de ressources pour lesquelles la négociation a abouti	125	113
Nombre de ressources pour lesquelles la négociation n'a pas abouti	6	/
Nombre de ressources pour lesquelles la négociation est toujours en cours	16	13
<b>Nombre de négociateurs</b>	<b>69</b>	<b>60</b>

Le nombre de négociateurs a diminué en 2010, le consortium est confronté à une difficulté nouvelle : certains négociateurs sont amenés à arrêter leur activité (départ à la retraite ou de changement de poste) mais ils ne sont pas systématiquement remplacés par de nouveaux entrants. Le nombre de négociateurs baisse de 13%, cette baisse explique en partie la baisse du nombre de ressources négociées.

Couperin a lancé à plusieurs reprises des appels à volontaires sur les listes de diffusion. Un certain nombre de nouveaux négociateurs se sont proposés pour renforcer l'activité du département des négociations. Néanmoins certaines ressources sont orphelines suite au départ de leur négociateur, d'autres nouvelles sur le marché ne trouvent pas de négociateur.

Par ailleurs, nous constatons que le nombre de ressources négociées par négociateur se répartit de façon très inégale, certaines personnes sont en charge d'une ou deux négociations alors que d'autres en assume plus d'une dizaine.

#### *Nombre de négociateurs et de ressources négociées par pôle (données juin 2010)*

	Négociateurs	Ressources négociées
Pôle grands comptes	4	5
Pôle lettres et sciences humaines	12	40
Pôle sciences économiques et Gestion	3	15
Pôle sciences juridiques et politiques	6	15
Pôles sciences, techniques et pluridisciplinaire	30	50
Pôle sciences de la vie et de la santé	5	25

### La formations des négociateurs

Les 2 et 3 décembre 2010, le département CND a organisé une journée et demie de formation, à destination des nouveaux négociateurs dans un premier temps, puis ouverte à tous le lendemain. Le programme était le suivant :

1. Présentation de COUPERIN
  - a. Fonctionnement général et fonctionnement du département CND
  - b. Relations et échanges entre les négociateurs et le département des négociations documentaires
  - c. Fonctionnement et utilisation du site Web et des listes de diffusion par les négociateurs
  - d. Documents utiles au négociateur : cadre des négociations, grilles de licences...
2. Le circuit d'une négociation
  - a. Déroulement et étapes d'une négociation et de son suivi par COUPERIN
  - b. Informations dont doivent disposer les négociateurs avant toute négociation
  - c. Les différents modèles économiques
  - d. Les objectifs d'une négociation
  - e. Les licences : généralités
3. Techniques de négociation – intervention de M. Alexandre Polo, négociateur au CIRAD
  - a. Négocier à l'ère digitale
  - b. Se préparer aux négociations
  - c. Scénarios, tactiques et techniques de négociations
  - d. La situation de monopole
4. Discussions et échanges thématiques
  - a. Licences : négociations, contenu, analyse
  - b. Les groupements de commande
  - c. Devises et taux de change
  - d. Questions administratives : les marchés publics
  - e. Éthique et déontologie du négociateur
  - f. Les effectifs (niveaux, disciplines...)

En décembre 2009, une formation à la négociation des ressources documentaires électroniques à destination de responsables des ressources électroniques d'établissements était proposée par l'Enssib dans le cadre des actions de formation continue, la responsabilité pédagogique ayant été confiée au consortium. Cette formation sera à nouveau proposée à l'automne 2011.

## **Les groupements de commande**

Seize groupements de commandes sont actifs en 2010<sup>8</sup>, le consortium souhaiterait mettre en place de nouveaux groupements mais le principal porteur qu'est l'ABES ne souhaite pas en porter davantage pour des raisons essentiellement liées à sa trésorerie mais aussi en raison de la charge de travail. Quelques universités portent des groupements mais elles ne sont pas très nombreuses.

Nous sommes confrontés à une réelle difficulté dans la mesure où plusieurs nouvelles ressources négociées pourraient aboutir à de meilleures conditions financières dans le cadre d'un groupement de commande.

## **Un outil de gestion pour le département CND**

Afin de moderniser et de rendre plus efficace la gestion du département, la mise en place d'un outil de gestion interne est devenue indispensable pour remplacer les différents fichiers employés pour la gestion des membres, des négociateurs et des ressources. Seule une base de données unique peut permettre de centraliser l'information et d'en tirer de meilleures statistiques.

Le bureau professionnel a décidé de faire développer une base gestion sur mesure par un professionnel afin de disposer d'un outil accessible en ligne par tous les membres du bureau, et répondant à un besoin fort, exprimé par les coordonnatrices des deux départements : la mise à jour automatique des personnes inscrites sur les listes de diffusion du consortium.

La coordonnatrice du département CND a donc travaillé avec M. Lucas Chérifi, développeur ayant déjà travaillé pour Couperin, afin de mettre en place cet outil, celui-ci a été livré à la rentrée universitaire 2010. Il rassemble un grand nombre d'informations relatives aux membres, aux contacts et aux ressources

---

<sup>8</sup> Liste des groupements de commandes en annexe.

négociées. L'enrichissement des informations contenues dans la base permettra une transition plus simple vers l'ERMS.

Nombre total de contacts dans la base de données	713
Dont :	
... présidents	196
... responsables de la documentation	219
... correspondants Couperin	235
Également négociateurs	62

## Bilan de la négociation Elsevier

### 1 *Rappel des conditions du nouveau groupement*

La négociation avec l'éditeur Elsevier pour l'accès aux revues scientifiques de la collection Freedom a abouti à un accord qui doit être finalisé juridiquement par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), porteuse du groupement de commandes constitué pour cette négociation.

Les CCAP et Licence-type sont en cours de relecture (mars 2011).

Un nouveau modèle économique est promis par l'éditeur depuis maintenant plus de 4 ans sans que le stade de l'effet d'annonce ne soit dépassé. Nous avons donc dû nous placer dans le cadre de l'ancien modèle et, au terme d'une très longue négociation, avons obtenu des acquis sur certains aspects importants.

- Le premier est la propriété de l'ensemble des titres de la Freedom collection sur la période 2001-2013 pour tous les membres du groupement. Auparavant chacun n'avait en fin de contrat que la propriété des titres souscrits correspondant à son propre chiffre d'affaire.

Dans le cadre de l'accord, chaque établissement est propriétaire de ses titres souscrits pour la période 1995-2000, la propriété de tous les titres n'étant assuré qu'à partir de 2001.

- Le second consiste en l'engagement contractuel de l'éditeur de présenter un nouveau modèle économique finalisé fin 2012, celui-ci sera expérimenté dès 2011 par un groupe d'établissements tests pilotés par Couperin.

Si le modèle n'est pas disponible les établissements qui le souhaitent pourront ne pas renouveler leur contrat en 2013. La propriété des titres s'arrêtera alors à 2012.

- Le troisième point permet de favoriser la migration des collections vers le tout électronique. Il consiste en une compensation par Elsevier du changement du taux de TVA (passage de 5,5% pour le papier à 19,6% pour le numérique), au moyen d'une remise de 15% pour le passage au e-only et la fourniture gratuite de deux exemplaires papier de la collection complète (Freedom collection) pour conservation notamment dans les bibliothèques disposant d'un Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST).

Les conditions de livraison et d'acheminement des deux collections papier vers les établissements destinataires sont en cours de définition.

- Le quatrième point aborde la question des Archives Ouvertes : parallèlement à ce contrat, Elsevier s'est engagé à mener plusieurs expérimentations de fourniture de métadonnées et de transmission des articles publiés dans leur version auteur pour les archives institutionnelles. Ces expériences seront pilotées par Couperin avec plusieurs partenaires et vont prochainement être finalisées.
- Le cinquième acquis porte sur la prise en compte des PRES avec l'intégration dans le contrat des membres fondateurs non clients avec des conditions tarifaires préférentielles. Étonnamment peu de PRES ont saisi cette opportunité d'intégrer largement de nouveaux membres, en particulier des écoles.

Enfin concernant la dimension financière, les augmentations annuelles de la base de souscription ont été abaissées et sont inférieures au précédent contrat.

2011 : 4,21%

2012 : 4,30%

2013 : 4,40%

La réduction consentie au titre du passage au e-only porterait, en cas de mutation globale à l'électronique répartie sur les 3 ans l'augmentation annuelle à 2,30 %, ce qui se rapproche de très près à la demande faite par le comité de pilotage.

Des diminutions spécifiques ont été obtenues pour le groupement pour le CEA (chiffre historique basé sur de nombreux doublons de titres), le CNRS (valeur du portefeuille dépassant largement la valeur totale de la collection) et l'UPMC (chiffre d'affaires artificiellement augmenté lors de l'intégration de la BIU Sciences Jussieu).

## **2 La négociation**

Elle a été longue et a nécessité de nombreux échanges entre Elsevier, Couperin et le comité de pilotage.

Le comité de pilotage avait donné plusieurs pistes de travail :

- Une demande d'offre diversifiée de la part d'Elsevier, qui a abouti in fine à 3 propositions (UTL réduite, Freedom sur un an –attente du nouveau modèle, éventualité d'une négociation conjointe avec la Grande-Bretagne-, Freedom sur 3 ans) : vous avez majoritairement choisi la dernière,
- Une prise en compte des PRES avec des conditions avantageuses permettant aux établissements regroupés d'accéder tous aux mêmes ressources sans augmentation massive de coût : la proposition d'Elsevier satisfait pleinement cette exigence,
- Une augmentation maximale annuelle du montant global du contrat à 2% : nous nous en approchons avec la réduction pour le e-only, dans le cas où elle est appliquée progressivement sur les 3 ans.
- L'exigence de présentation par Elsevier d'un nouveau modèle avant la fin du contrat : cette exigence sera inscrite aujourd'hui dans le contrat. Elle est assortie d'une clause d'opt-out fin 2012 en cas de non présentation de ce nouveau modèle.

## **3 Deux points particuliers**

- Le cas de l'UPMC :

La stratégie de sortie de l'UPMC a été négociée par Couperin dès le début sans frais pour les autres membres. C'est en fin de négociation que nous sommes tombés sur un problème, connu dès le début : l'accès dans les UMR. Le CNRS n'a pas pu résoudre le problème en mettant en place un accès individuel authentifié dans cette université, ce que l'UPMC acceptait, comme une demande légitime de l'éditeur. La seule solution était donc de négocier le retour de l'UPMC, ce que nous avons fait en obtenant des avancées sur le volet financier et sur les conditions contraignantes d'émergence d'un nouveau modèle pour le groupement. L'argumentation a porté sur la constitution du portefeuille du SCD héritage de la BIUSJ, qui aurait dû être partagé avec Paris 7.

- La répartition des coûts :

Elle est en quelque sorte, lorsque de si fortes sommes sont en jeu, le moteur de l'adhésion. Nous n'avons pu malgré nos efforts avoir de soutien pour une répartition du coût global (et non plus seulement des surcoûts), appuyée sur les effectifs.

Il est de l'intérêt de tous de rediscuter de cette répartition, pour toutes les ressources.

# Construire une politique d'acquisitions en licence nationale

## 1 *Promouvoir le concept de licence nationale*

Depuis plusieurs années, le consortium promeut le concept d'achats documentaires à un niveau national en s'inspirant notamment du modèle allemand financé par la DFG<sup>9</sup>. Nous avons proposé une définition précise des objectifs, clarifié et cerné les périmètres possibles d'irrigation, proposé une méthode et une architecture pour une mise en œuvre d'un tel dispositif<sup>10</sup>.

Les propositions de Couperin sont pratiquement toutes partagées par les acteurs publics aujourd'hui impliqués dans les dispositifs qui sont en train de voir le jour.

## 2 *Analyser les besoins et connaître le marché*

Avec l'aide des responsables de pôles et les négociateurs du département de la coordination des négociations documentaires, une première liste de ressources dont l'acquisition dans un cadre national serait pertinente a été définie.

Les différents éditeurs et diffuseurs des produits sélectionnés ont été approchés par les négociateurs. Des demandes de devis ont été envoyées avec un ensemble de questions<sup>11</sup> permettant de cerner la couverture de la licence proposée par l'éditeur et de préciser certains aspects à caractère technique<sup>12</sup>.

## 3 *Concevoir un dispositif national d'acquisition*

L'année 2010 a été marquée par la mise en place d'un groupe informel de réflexion installé à l'initiative de la CPU<sup>13</sup> chargé de travailler à la définition des achats à réaliser en licence nationale dans le cadre du Grand Emprunt, dont les contours en terme d'éligibilité pour des projets étaient encore flous au début de l'année 2010. Ce groupe réunissait des représentants de Couperin et des grands EPST et était animé par Geneviève Gourdet.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a mis en place un dispositif de coordination nationale des acquisitions numériques composé d'un comité de pilotage, d'un comité technique et d'opérateurs. Ces nouvelles structures réunissent en partie les institutions impliquées dans le précédent groupe, l'instruction du dossier des licences nationales a donc continué dans le cadre du nouveau dispositif sur le principe d'achats réalisé avec des fonds centraux sur des crédits budgétaires du MESR. Les premières licences nationales devraient voir le jour en 2011.

Couperin participe au dispositif mis en place : Jean-Pierre Finance est membre du comité de pilotage, Catherine Etienne et Grégory Colcanap sont membres du comité technique.

## 4 *Proposer une organisation et trouver des financements : le projet ISTE*

L'idée de développer un projet d'envergure éligible au grand emprunt a été concrétisée. Le cadre imposé par les investissements d'avenir avec la publication d'appels à projets, a amené l'ABES, le CNRS et Couperin à concevoir un projet s'inscrivant dans le dispositif des initiatives d'excellence<sup>14</sup>.

L'ABES, le CNRS et Couperin ont donc rédigé un projet dénommé ISTE et porté par le PRES Lorrain. Ce projet vise :

- la réalisation d'une plateforme nationale de valorisation des ressources et de services à la recherche (en particulier aux initiatives d'excellence),
- un programme d'achat sous forme de licences nationales, qui permettra d'alimenter la plateforme en contenus riches, conditions de son développement.

<sup>9</sup> Deutsche Forschungsgemeinschaft, sur la question des licence nationale la DFG a développé un site spécifique <http://www.nationallizenzen.de/>

<sup>10</sup> La note sur les licences nationales du 20 janvier 2010, produite pour la CPU est reproduite en annexe.

<sup>11</sup> Le courrier type envoyé aux éditeurs et diffuseurs est reproduit en annexe.

<sup>12</sup> La grille de présentation d'une ressource est reproduite en annexe.

<sup>13</sup> La CPU avait marqué sa volonté de voir émerger une politique ambitieuse en matière d'acquisitions nationales, le communiqué de la CPU « Plan Bibliothèques : la CPU demande le financement de licences nationales de la documentation électronique par le Grand Emprunt. » en date du 25 février 2010 est reproduit en annexe.

<sup>14</sup> Sur le site de l'Agence Nationale de la Recherche, la partie dédiée aux investissements d'avenir <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/>

## **Groupe de travail sur les statistiques d'utilisation des ressources électroniques**

---

Face aux nombreux questionnements des établissements, le bureau professionnel a ressenti le besoin d'un travail en profondeur sur les statistiques d'utilisation.

Celles-ci interviennent de plus en plus dans les dispositifs de pilotage des bibliothèques mais aussi pour les négociations avec les éditeurs ou les tutelles :

- Elles constituent un point d'appui pour les négociateurs lors des échanges avec les éditeurs, elles nourrissent les argumentations. Certains éditeurs utilisent déjà des modèles tarifaires reposant en partie sur les statistiques d'utilisation (ACS).
- Les bibliothécaires les utilisent pour apprécier et contrôler la pertinence de leur politique documentaire.

Un message de lancement annonçant la création du groupe a été émis le 21/07/2010. (Cf. annexe 1)

Le groupe de travail comprend 25 membres venant d'établissements divers (16 universités, 3 organismes de recherche, 1 grand établissement, 1 hôpital, 2 hors catégorie). (Cf. annexe 2)

La première réunion s'est tenue le 08/11/2010 à Paris V.

Elle a permis, après un tour de table le matin, de connaître les attentes de chacun et bien définir les missions du groupe de travail.

L'après-midi a vu la création de trois sous-groupes de travail : un sur le questionnaire, un sur les remontées COUNTER et un sur les statistiques d'utilisation locales. Les deux premiers sont les plus actifs; la problématique du troisième étant plus complexe, ce sous-groupe est pour l'instant en attente.

Une liste de diffusion et un wiki ont été ouverts. Un compte-rendu est disponible sur le wiki.

La deuxième réunion s'est tenue le 31/01/2011 à Paris V.

Une pré-version du questionnaire électronique a été présentée par Magali Colin de l'INIST qui avait implémenté les questions dans le logiciel d'enquête en ligne Sphinx. Après avoir tous commencé à travailler dessus le matin, l'après-midi les deux sous-groupes « enquête » et « counter » ont travaillé séparément.

Un document sur les améliorations souhaitables de COUNTER a été produit.

L'enquête en est à son stade de finalisation et le lancement ne saurait tarder.

Suite à l'enquête, qui devrait faire remonter les attentes des membres Couperin,

de nouvelles pistes de travail seront envisagées. Et, en particulier, nous verrons alors s'il est intéressant de se lancer dans une expérience groupée sur les statistiques locales, avec l'appui de la technique et du savoir-faire de l'INIST qui en produit déjà.

Nous essayons actuellement d'organiser une rencontre, à Paris, avec le coordonnateur de Counter Peter Shepherd. Cela permettrait de remettre le travail fait sur Counter, et la tenue d'un atelier de travail avec les membres du groupe.

Un bilan sera fait à la fin de l'année universitaire.

## Activités liées à l'Open Access

---

Couperin s'est engagé depuis plusieurs années dans un soutien au mouvement de l'Open Access : participation à la mise au point du protocole d'accord inter-établissements (2006-2008), groupe de travail sur les archives ouvertes (2007-2008), journées d'étude (2005, 2007, 2009), site web dédié (<http://couperin.org/archivesouvertes/>).

Ces deux dernières années, l'action de Couperin s'est focalisée sur un certain nombre de projets concrets, en partenariat avec les autres acteurs français et européens de ce dossier.

### **1 Réflexion et communication sur l'Open Access.**

#### **1.1 Rédaction d'un rapport sur l'Open Access dans les pays d'Europe du Sud.**

Initiée en 2009 par les collègues espagnols (Lluís Anglada en particulier) dans le cadre du groupe SELL, cette initiative s'inspire du rapport qui avait rédigé en 2007 par le consortium scandinave Nordbib. Chaque pays représenté à SELL a travaillé à la rédaction d'un rapport présentant, chiffres à l'appui, la situation nationale dans le domaine de l'Open Access.

En France ce travail a été mené par une équipe conjointe entre Couperin, le CNRS (INIST) et le MESR (MISTRD). Le rapport intitulé Open Access in France. A state of the art report a été diffusé au début du mois de mai 2010<sup>15</sup>.

Afin de permettre une synthèse des réflexions, un séminaire a rassemblé à Grenade, du 12 au 14 mai 2010, des délégations des six pays membres de SELL. La France y était représentée des membres de Couperin (Grégory Colcanap et Jean-François Lutz), du CNRS (CCSD et INIST) et du MESR. Organisée dans le cadre de la présidence espagnole de l'UE, cette conférence a permis des échanges nombreux et convergents qui ont été formalisés dans la déclaration dite de l'Alhambra, traduite en français par les collègues de l'INIST<sup>16</sup>.

Cette rencontre a été suivie de deux réalisations concrètes :

- la publication du rapport final sur l'Open Access dans les pays d'Europe du Sud<sup>17</sup> ;
- le lancement, à l'initiative du Centre National de Documentation de Grèce, d'un projet européen ayant pour but le développement de politiques en faveur du libre accès dans les pays d'Europe du Sud. Le CNRS est le partenaire français de ce projet qui va être soumis à la Commission.

#### **1.2 Participation aux travaux de Sparc Europe.**

Couperin est membre de Sparc Europe depuis 2009 et Jean-François Lutz participe au bureau directeur depuis fin 2008. Trois réunions du bureau se sont tenues en 2010 (mars, juin et septembre).

L'année 2010 a principalement été marquée par le recrutement d'un nouveau directeur exécutif en remplacement de David Prosser qui a rejoint l'association RLUK. C'est Astrid van Wesenbeeck, de la bibliothèque universitaire d'Utrecht, qui a été recrutée au mois de mai 2010.

Le second semestre a été marqué par des discussions sur la stratégie à moyen terme de Sparc Europe, sur son positionnement par rapport aux autres acteurs du mouvement de l'Open Access et sur un renouvellement de son mode de financement.

#### **1.3 Soutien de l'Open Access Week 2010.**

Pour la première fois, Couperin a (modestement) participé à l'Open Access Week en diffusant un communiqué de presse de soutien.

Par ailleurs, la version sous-titrée de la vidéo Open Access 101 réalisée dans le cadre de l'OAW 2010<sup>18</sup> pourra être utilisée pour diverses actions de communication (dans le cadre d'OpenAIRE par exemple).

Une participation plus active serait souhaitable pour 2011.

---

<sup>15</sup> Il est consultable à l'adresse suivante : <http://oaseminar.fecyt.es/Publico/nationalReports/index.aspx>

<sup>16</sup> Accessible à cette adresse : <http://openaccess.inist.fr/spip.php?article321>

<sup>17</sup> Rapport consultable sur le site du séminaire : <http://oaseminar.fecyt.es/Publico/report/index.aspx>

<sup>18</sup> Vidéo réalisée par un groupe de collègues coordonnés par Nicolas Alarcon du SCD d'Angers et visible en ligne : <http://www.youtube.com/watch?v=m6wjh2I2Ggg>

## **2 Actions concernant les revues en accès libre.**

### **2.1 Mise en place d'un partenariat avec le DOAJ.**

Le partenariat entre Couperin et le DOAJ a pris la forme d'un accord signé au mois de juillet 2010 par Jean-Pierre Finance et Lars Björnshauge, directeur des bibliothèques de l'Université de Lund.

Cet accord prévoit deux actions réalisées par Couperin :

- la traduction française de l'ensemble du site web. Ce travail a été réalisé par Marlène Delhay (SCD de l'université Paul Cézanne) et sera mis en ligne en même temps que la nouvelle version du portail du DOAJ (mi-2011).
- la délégation à Couperin de l'expertise de premier niveau des revues francophones à intégrer dans le DOAJ. Cette fonction n'a pas été pleinement activée en 2010, mais le sera début 2011.

### **2.2 Négociation de l'offre OpenEdition freemium du Cléo.**

Trois rencontres entre Couperin et le Cléo (opérateur de la plateforme Revues.org) ont eu lieu en mars, juillet et novembre 2010. Elles sont issues du souhait du Cléo de nouer un partenariat plus étroit avec les bibliothèques et de la volonté d'assurer un financement pérenne aux revues ayant fait le choix d'une diffusion en Open Access.

Baptisée OpenEdition freemium, l'offre du Cléo diffusée par Couperin en février 2011 est novatrice et repose sur deux principes :

- le maintien d'un accès libre au texte intégral des articles et des documents ;
- l'accès à une série de services additionnels (format de consultation PDF et Epub, formation sur site, accès aux API...) proposés sous la forme d'un abonnement institutionnel. Les revenus engendrés par ces abonnements sont redistribués aux 2/3 aux revues partenaires de ce modèle (environ 75).

## **3 Actions concernant les archives ouvertes**

### **3.1 Lancement et structuration du travail autour d'OpenAIRE.**

OpenAIRE est le projet retenu par la Commission Européenne pour mettre en œuvre sa politique en faveur de l'Open Access (ERC et 7<sup>e</sup> PCRD). OpenAIRE regroupe une trentaine de partenaires dont Couperin pour la France.

2010 a été la première année de développement du projet qui a été officiellement lancé le 2 décembre 2010 à Gand en présence du commissaire européen Neelie Kroes (société de l'information)<sup>19</sup>.

Parmi les avancées importantes on peut noter la finalisation de l'infrastructure technique et la mise en place du portail public OpenAIRE<sup>20</sup>.

Au sein d'OpenAIRE, Couperin joue le rôle de bureau national (National Open Access Desk) et participe, à ce titre, à la réflexion globale sur la stratégie de dissémination du projet. Cela s'est traduit par 3 réunions en présentiel rassemblant les 27 bureaux nationaux et plusieurs visioconférences du sous-groupe West (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni).

Les actions menées au niveau français ont été rendues possibles grâce à l'implication de plusieurs collègues dans une équipe projet (Marlène Delhay, SCD Cézanne ; Claire Douady, SCD Limoges ; Camille Espiau-Bechetoille, SCD Lyon 2 ; Annaïg Mahé, Urfist Paris ; Julien Sicot, SCD Rennes 2). Merci à eux pour leur engagement !

Les principales actions de l'année 2010 ont porté sur les éléments suivants :

- traduction française d'une grande partie du portail OpenAIRE ;
- mise au point d'une stratégie de veille partagée sur les publications issues de financements ERC ou 7<sup>e</sup> PCRD (utilisation du Web of Science et de Zotero) ;
- réalisation d'un plan de communication à destination des différents publics-cibles (lauréats ERC,

<sup>19</sup> Compte-rendu accessible à cette adresse : <http://www.openaire.eu/fr/launch-event/event-proceedings.html>

<sup>20</sup> <http://www.openaire.eu>

corrdonnateurs 7<sup>e</sup> PCRD, PCN, responsables d'archives ouvertes, membres du pilotage scientifique des institutions...)

- relais technique avec les opérateurs d'archives ouvertes : CCSD (HAL), Ifremer (Archimer), INPT (Oatao), Paris Dauphine...
- préparation du recrutement d'une personne dédiée au projet OpenAIRE pour la période 2011-2012 (poste localisé à Nancy, CDD de 16 mois).

### **3.2 Début des négociations avec Elsevier sur l'Open Access.**

En marge des négociations qui ont conduit au renouvellement du groupement de commandes, une discussion sur un volet Open Access a été engagée à la demande du comité de pilotage.

Une première réunion s'est tenue en novembre 2010 avec la participation de Nick Fowler, directeur de la stratégie chez Elsevier. Les discussions se poursuivent en 2011 avec pour objectif d'aboutir d'ici l'été 2011.

Deux pistes sont évoquées de manière plus précise :

- un pilote sur la fourniture de métadonnées issues de Scopus (tous éditeurs confondus). Ce type d'approche permettant de pré-alimenter une archive ouverte avec des données issues de bases bibliographiques a déjà été expérimenté dans d'autres pays (Suède, Univ. De Liège, Univ. College London...)
- un pilote sur la fourniture du texte (dans sa version auteur) des articles publiés dans les revues d'Elsevier.

Dans les deux cas, seuls un nombre restreint d'établissements pourra participer à l'expérimentation qui serait conclue pour une période déterminée. A ce stade (février 2011) il reste encore de nombreux points de discussion à aborder avec l'éditeur.

## **Projet ERMS partagé**

---

Le projet d'ERMS partagé de Couperin est aujourd'hui une réalité. Le marché public en procédure adaptée (MAPA) porté par l'ABES pour le compte de Couperin a abouti. L'objet de l'appel d'offre portait sur l'abonnement à une prestation de service de gestion des ressources électroniques adossé à une base de connaissance intégrant un résolveur de liens et un outil d'exploitation des statistiques d'utilisation des ressources électroniques fournies par les éditeurs au format préconisé par Counter.

Cette prestation « software as a service », prestation logicielle hébergée, concerne dans la phase actuelle Couperin et cinq établissements pilotes (Bordeaux 1, Lyon 2, le PRES de Toulouse, l'INRIA, Paris Descartes).

Suite à la procédure de mise en concurrence qui s'est traduite par l'analyse des réponses des prestataires ayant répondu à l'appel, au dépouillement d'un important cadre de réponse et à l'organisation d'auditions des candidats avec présentation des solutions en temps réel sur une plate-forme opérationnelle, la société Proquest a été retenue. Son offre est composée du système logiciel Serials Solutions avec les composants suivants.

- 360 Core : liste A to Z des ressources
- 360 Resource Manager : outil de gestion des ressources électroniques
- 360 Link : résolveur de liens
- 360 MARC update : fourniture de notices Marc 21 pour les ressources électroniques pour intégration dans un catalogue de bibliothèque
- 360 Counter : outil d'analyse statistique

Une réunion de lancement a eu lieu avec les établissements pilotes, l'équipe projet de Couperin et la société Serials Solutions, le 7 décembre 2010. En janvier, l'équipe projet a commencé à préparer et charger les données, à paramétrer le système, et a reçu une première formation. Le 14 février, le protocole de recette a été finalisé.

La vérification de service régulier se déroulera d'avril à juin et le procès verbal, établi par l'Abes, sera envoyé le 2 juillet 2011. La phase du pilote proprement dite commence à cette date pour un an et prendra donc fin en juillet 2012.

Emilie Barthet et Kareen Louembé qui étaient chefs de projet, et les chevilles ouvrières du projet, ont passé le flambeau à André Dazy et Mariette Naud qui assurent à leur tour les fonctions de chef de projet. Afin de renforcer l'équipe, Couperin a recruté comme cela avait été annoncé en Assemblée Générale, un ingénieur d'études, Thomas Porquet, pour suivre l'aspect opérationnel du projet sur toute la durée du pilote.

Le pilote permet de faire fonctionner en situation réelle l'ERMS avec un nombre réduit d'établissements représentatifs de la diversité des membres (un organisme de recherche, des universités dans les différentes disciplines, un PRES). Il permet d'analyser les fonctionnalités du système retenu pour en tirer des enseignements pour la suite de l'opération. Il ne s'agit pas d'un test mais d'une mise en production à une échelle réduite.

Pour l'instant, l'équipe projet se heurte à un principal problème structurel important : une difficulté à concilier la gestion des données à la fois au niveau consortial et au niveau local. Les données ne sont en effet pas ascendantes : une ressource partagée est bloquée au niveau local, et ne peut plus être modifiée au niveau des titres et des coûts en particulier. Ce blocage vient du fait que, pour Serials Solutions, une ressource consortiale a des contours précis et délimités (même nombre de titres, même licence pour tous). Si des variantes existent au sein d'une ressource, celle-ci ne devrait pas figurer comme ressource consortiale selon Serials Solutions. C'est une conception réductrice du point de vue de Couperin. Différents scénarios et architectures sont actuellement envisagés pour contourner le problème. C'est aussi le but de cette phase de pilote.

## **Bilan de l'activité de la cellule e-book**

---

### **Les missions de la CeB et de sa configuration**

La "Cellule e-Book" (CeB), qui a repris en juin 2008 les activités du Pôle Livres électroniques, se structure autour de deux grands axes :

- la coordination des négociations e-books, rattachées aux Pôle thématiques, avec leurs négociateurs/trices au sein du "Département Négociations documentaires"
- la veille sur les plates-formes, les contenus, les modèles économiques, les readers, l'encre et le papier électroniques, etc..., au sein du "Département Études et prospective"

#### **1 Organisation du groupe**

**Animation de la CeB et suivi des négociations e-books** : Caroline Bruley (Université Jean Monnet – Saint-Etienne) jusqu'en juillet 2010, Guillaume Hatt (Bibliothèque de l'École nationale des Chartes) depuis septembre 2010.

**Responsable du pôle « Veille »** : Guillaume Hatt

**Le groupe** : beaucoup de mouvements en 2010 suite aux mutations internes, externes et au recentrage de leurs activités, plusieurs membres de la CeB ont quitté le groupe en juin 2010 : Emilie Barthet, Benjamin Bober, Elise Chapoy, Hélène Garriaux et Delphine Merien. Heureusement, plusieurs arrivées sont à noter : Odile Richaud de l'INSA, Stéphanie Gasnot de Sciences Po Paris et André Dazy pour Couperin.

*Au final, le groupe est constitué de* : Florence Barré (Université de Nîmes), Laurent Baudy/Mariette Naud (DCND de Couperin), André Dazy (Couperin), Karine Delvert (Paris 1), Stéphanie Gasnot (Sciences Po Paris), Annie Hélot (Université de Caen), Claire Nguyen (BIU santé), Odile Richaud (INSA de Lyon), Maryline Vallez (Paris 1), Bérangère Warneck (Paris 5).

#### **2 Les réunions de 2010**

- Le 8 février à PARIS
- Le 9 mars à LYON
- Le 12 avril à PARIS
- Le 10 mai à LILLE
- Le 18 juin à NIMES
- Le 16 novembre à PARIS

### **3 Les activités de la CeB en 2010**

#### **3.1 Organisation des journées livres électroniques de Lille, sur la thématique : « Le livre électronique : quels services pour quelles pratiques ? ».**

Gros travail qui a commencé en juin 2009 et qui a occupé le groupe jusqu'en juin 2010. Au final, ces journées ont comptabilisé 115 inscriptions payantes (80 Couperin et 35 extérieurs) et une 20aine d'invitations. 16 intervenants (anglais, italiens, français, japonais) ont été sollicités. C'est moins que ce que nous espérions, cela est sans doute dû en grande partie à la période choisie pour ces journées, le mois de mai étant très chargé en colloques, journées d'étude et professionnelles. Pour la prochaine journée (vraisemblablement en 2012) choisir peut être plutôt le début du printemps (mars/avril, avant l'ESGBU), pour avoir plus de monde.

Communication : des *blogueurs* invités ont commenté en temps réel les journées. Les supports d'intervention ont été diffusés dans la foulée des journées, les vidéos des interventions sont en cours de mise en ligne et le livre électronique des journées devrait être diffusé au printemps sur le site de Couperin.

Budget : autour de 10 000 €. Les journées ont été déficitaires de 2000 € environ.

Retours : les retours « directs » que nous avons pu en avoir sont plutôt positifs. Il manquait une partie « statistique » et une étude quantitative selon certains. Certaines interventions auraient pu être plus longues pour les sujets les plus denses. La 1<sup>ère</sup> journée a été jugée très (trop) riche, fatigante au final et ne rendant pas justice aux derniers intervenants (densité du lundi après-midi). Enfin, il a été noté que les gens sont friands de retours d'expérience.

#### **3.2 Mise à jour du tableau "typologie des offres"**

Une cinquantaine de négociations d'e-books sont recensées dans ce tableau, très détaillé, qui donne une vision complète des contenus et des modèles actuellement proposés. Les 5 membres de la CeB qui composent le groupe typologie effectuent un énorme travail de recensement et de mise à jour des données.

Le tableau mis à jour a été envoyé en mars 2010 aux listes couperin-achat et couperin -négociateurs, et mis en ligne sur le site de Couperin.

#### **3.3 Le comparateur**

Depuis l'été 2010, il est en ligne avec une nouvelle interface, et a été migré sur le site de Couperin. L'objectif est que la typologie des offres alimente le comparateur : pour ce faire GH, va adapter le comparateur à la grille du tableau typologie, afin de reverser automatiquement et facilement les données (mars-avril 2011).

#### **3.4 Le signalement et la valorisation des e-books**

C'est la thématique sur laquelle la CeB travaille depuis octobre 2010. Elle est en dialogue avec l'ABES, via notamment BB (ex-membre de la CeB) qui est venu faire un point en novembre 2010 sur le signalement dans le Sudoc et les conseils à donner aux éditeurs. Les objectifs sont de définir quels éditeurs sont à contacter en priorité, quelles directives pourraient leur être données, et de rédiger un document explicatif sur le signalement (avantages, modalités techniques, rôles des éditeurs, de Couperin).

#### **3.5 Participation de la CeB à des groupes de travail nationaux sur les livres électroniques**

- Groupe de travail sur les livres numériques scientifiques au sein du GFII > La CeB y participe depuis 2009. C'est désormais le binôme CN et AD qui y représentent la CeB.
- Groupes de veille > La CeB continue de participer « automatiquement » à ces groupes puisque que plusieurs "CeBistes" sont responsables ou membre de groupes de veille disciplinaires.

#### **3.6 Veille technologique et sur les offres**

- Alimentation de Delicious pour l'actualité pure sur les livres électroniques. Elle sera basculée sur Diigo ou une autre solution en 2011, en raison de la disparition annoncée de Delicious.

- Participation aux journées d'études et colloques sur le thème des livres électroniques, rédaction de compte rendus et diffusion sur le site de Couperin.
- Mise à jour des recommandations aux éditeurs pour suivre l'actualité technologique.

### **3.7 Intervention à des colloques et journées d'études sur les livres électroniques**

En 2010, activité très chronophage, en préparation et déplacements.

- Séminaire Média Centre Ouest sur les ressources électroniques, 6 décembre à Poitiers > intervention d'une matinée de GH sur « proposer, signaler, pérenniser et utiliser des e-books en milieu académique ».
- Journées RNBM à Marseille le 13 octobre > intervention d'1h30 effectuée par CN et FB sur « l'offre, la typologie et les négociations d'e-books ».
- Intervention de André Dazy sur le signalement des ebooks à la journée Springer, 21 octobre 2010.
- Intervention d' Emile Barhtet, Jérôme Kalfon et Grégory Colcanap au Syndicat National de l'Edition, le 27 avril.
- Journée inter-professionnelle de la BPI le 14 juin > intervention de GH sur : « synthèse sur l'actualité du livre numérique : l'offre, les usages, les perspectives ».
- 4 interventions de 3h au CNAM (20 mai, 22 juin, 23 septembre et 7 décembre) dans le cadre de sessions sur les livres numériques dans le domaine scientifique. Les rédactrices et intervenantes furent 20 mai, HG, EB, CN, FB et BW. Les domaines abordés ont été :
  - Intégration des e-books dans le catalogue (et dans les ERM)
  - Autres interfaces de mise à disposition des e-books pour l'utilisateur
  - Retour des premiers usages des e-books en BU
  - Pérennisation des accès

Face à une sollicitation croissante, la CeB a cadré ses interventions : est refusé tout ce qui n'est pas enseignement supérieur, car la problématique est très différente en secondaire. Pas de cours rémunéré (sinon rediriger vers quelqu'un de la CeB qui le fera de façon individuelle). Pas d'informations professionnelles, de vulgarisation : en rester sur le domaine de l'expertise.

### **3.8 Rédaction d'articles pour la presse professionnelle**

Documentaliste – Sciences de l'information (numéro 2/ 31 mai 2010), Dossier sur le livre numérique. La CeB y signe 2 articles :

- L'offre de livres numériques pour les bibliothèques universitaires: essai de typologie (EC et DM)
- L'art (délicat) de la négociation d'e-books dans le secteur académique (CN et CB)

## **Annexes**

---

- 1**      *Liste des membres en 2010*
- 2**      *Tableau des groupements de commande avec dates, montants et porteurs*
- 3**      *Note sur les licences nationales*
- 4**      *Grille de présentation d'une ressource*
- 5**      *Communiqué de la CPU du 25 février 2010 sur les licences nationales et le Grand Emprunt*
- 6**      *GT Statistiques d'utilisation*

## Annexe 1 : Liste des membres en 2010

Universités	
Agence de mutualisation des universités et établissements	Université Paris-Est Marne La Vallée
Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion d'Albi	Université de Metz Paul Verlaine
Institut catholique de Paris	Université de Nancy I Université Henri Poincaré
Institut national polytechnique de Lorraine (INPL)	Université de Nancy II
Institut national polytechnique de Toulouse (INPT)	Université de Nantes
Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Bordeaux	Université de Nice Sophia-Antipolis
Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université Paris-Est	Université de Nîmes
Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Toulouse	Université de Paris I Sorbonne
Université catholique de l'Ouest	Université de Paris II Panthéon-Assas
Université catholique de Lille	Université de Paris III Sorbonne Nouvelle
Université catholique de Lyon	Université de Paris IV Paris-Sorbonne
Université d'Aix Marseille I Provence	Université de Paris Descartes-Paris V
Université d'Aix Marseille II Méditerranée	Université de Paris VI Pierre et Marie Curie
Université d'Aix Marseille III Paul Cézanne	Université de Paris VII Paris-Diderot
Université d'Angers	Université de Paris VIII Vincennes-Saint Denis
Université d'Artois	Université de Paris IX Dauphine
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	Université de Paris X Nanterre
Université d'Evry-Val-d'Essonne	Université de Paris XI Paris Sud
Université d'Orléans	Université de Paris XII Val-de-Marne
Université de Bordeaux I	Université de Paris XIII Paris Nord
Université de Bordeaux II Victor Ségalen	Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université de Bordeaux III Michel de Montaigne	Université de Perpignan Via Domitia
Université de Bordeaux IV Montesquieu	Université de Picardie Jules Verne
Université de Bourgogne	Université de Poitiers
Université de Bretagne Occidentale	Université de Reims Champagne-Ardenne
Université de Bretagne-Sud	Université de Rennes I
Université de Caen Basse-Normandie	Université de Rennes II Haute-Bretagne
Université de Cergy-Pontoise	Université de Rouen
Universités de Clermont-Ferrand - Bibliothèque communautaire et interuniversitaire	Université de Saint-Étienne Jean Monnet
Université de Corse Pascal Paoli	Université de Savoie
Université de Franche-Comté	Université de Strasbourg
Université de Grenoble I Joseph Fourier et INPG	Université de Sud Toulon - Var
Universités de Grenoble II et III	Université de technologie de Belfort-Montbéliard
Université de Haute-Alsace	Université de technologie de Compiègne
Université de la Nouvelle Calédonie	Université de technologie de Troyes
Université de la Polynésie française - Tahiti	Université de Toulouse I Sciences Sociales
Université de La Réunion	Université de Toulouse II Le Mirail
Université de La Rochelle	Université de Toulouse III Paul Sabatier
Université de Lille I Sciences et technologies	Université de Tours François Rabelais
Université de Lille II Droit et Santé	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Université de Lille III Charles de Gaulle	Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines
Université de Limoges	Université des Antilles et de la Guyane

Université de Lyon I Claude Bernard	Université du Havre
Université de Lyon II Lumière	Université du Littoral Côte d'Opale
Université de Lyon III Jean Moulin	Université du Maine
	Universités de Montpellier (Bibliothèque interuniversitaire)
<b>TOTAL : 91</b>	
<b>Ecoles</b>	
Agrocampus Ouest	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques(ENSSIB)
AgroParisTech	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
Agrosup Dijon	Ecole normale supérieure de Lyon
American university of Paris	Ecole normale supérieure de Paris
Arts et métiers Paristech (ENSAM)	Ecole polytechnique
Audencia	Ecole supérieure de chimie physique électronique de Lyon (ESCPE)
Chimie ParisTech (ENSCP)	Ecole supérieure de commerce et de management Tours-Poitiers (ESEM)
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI) Paris
Ecole centrale de Lille	Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)
Ecole centrale de Lyon	Ecole supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (ESTACA)
Ecole centrale de Marseille	Enseignement militaire supérieur
Ecole centrale de Nantes	ESIEE Paris
Ecole centrale de Paris	Eurecom
Ecole de biologie industrielle (EBI)	Grenoble école de management
École des hautes études en santé publique (EHESP)	Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES: Ensai, Ensaé)
Ecole des hautes études en sciences sociales(EHESS)	Groupe des hautes écoles de commerce (HEC)
Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP)	Groupe ESA
Ecole des mines d'Albi-Carmaux	Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux
Ecole des mines d'Alès	Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble
Ecole des mines de Douai	Institut d'études politiques (IEP) de Paris
Ecole des mines de Nantes	Institut européen d'administration des affaires (INSEAD)
Ecole des Ponts ParisTech	Institut français de mécanique avancée (IFMA)
Ecole d'ingénieur d'agro-développement international (ISTOM)	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon
Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rennes
Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux (ENITAB)	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen
Ecole nationale de formation agronomique ENFA)	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg
Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC)	Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse
Ecole nationale des chartes	Institut polytechnique LaSalle Beauvais
Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)	Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes
Ecole nationale d'ingénieurs de Metz	Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE)
Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSI Bourges)	Institut supérieur de mécanique de Paris
Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN)	Mines ParisTech
Ecole nationale supérieure de Cachan	Montpellier SupAgro
Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA)	ONIRIS
Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA)	Reims Management School

Ecole nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA ParisTech)	SUPELEC
Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT)	Télécom & Management SudParis
Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement (ENSIETA)	Télécom Bretagne
Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Étienne	Télécom ParisTech
	VetagroSup
<b>TOTAL : 79</b>	
<b>Organismes de recherche</b>	
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	Institut français du pétrole (IFP)
Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)	Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)
CEMAGREF	Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)	Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
Centre d'études de l'emploi (CEE)	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS)
Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)	ISC Paris
Genethon	Joint ILL-ESRF Library (Institut Max von Laue-Paul Langevin)
Genopole	Laboratoire central des ponts et chaussées (LCPC)
Institut de physique du globe de Paris (IPGP)	Laboratoire national d'essais (LNE)
Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)	Observatoire de Paris
Institut de recherche pour le développement (IRD)	Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)
Institut de recherches économiques et sociales (IRES)	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)	
<b>TOTAL : 25</b>	
<b>Autres organismes</b>	
Académie nationale de médecine	Hospices civils de Lyon
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)	Institut de France
Cité internationale universitaire de Paris	Institut national d'histoire de l'art (INHA)
Collège de France	Musée du Quai Branly
Ecole française d'Athènes	Muséum national d'histoire naturelle
Fondation maison des sciences de l'Homme	
<b>TOTAL : 11</b>	
<b>TOTAL DES MEMBRES : 206</b>	

## Annexe 2 : Tableau des groupements de commande

Liste des 16 groupements de commande.

Ressource	Diffuseur	Editeur	Typologie	Pôles	GC	Membr e	coût	
AMERICAN CHEMICAL SOCIETY	AMERICAN CHEMICAL SOCIETY	ACS	PER	STP	GC 2009-2011 - LYON 1	56	\$1 109 055,7	HT
BDD PROQUEST	PROQUEST	PROQUEST	BDD	LSH	GC 2008-2010 - ABES	27	463 724 €	TTC
BUSINESS SOURCE PREMIER + ECONLIT	EBSCO	EBSCO	BDD	SEG	GC 2010-2012 - ABES	57	860 660,74 €	TTC
CAIRN	CAIRN	CAIRN	PER	LSH	GC 2010-2012 - ABES	80	1 297 951 €	TTC
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA	CNRC	PER	STP	GC 2010 - INP LORRAINE	14	27 170,85 €	TTC
DALLOZ	DALLOZ	DALLOZ	BDD	SJP	GC 2010-2012 - ABES	60	584 239 €	TTC
DOCTRINAL (Le) / DOCTRINAL PLUS (Le)	THOMSON TRANSACTIV E	LE DOCTRINA L	BDD	SJP	GC 2008-2010 - ABES	54	422 664 €	TTC
COLLECTION FREEDOM - SCIENCE DIRECT (et CELL PRESS)	ELSEVIER	ELSEVIER	PER	GCO	GC 2008-2010 - ABES	127	16 256 024 €	TTC
INSTITUTE OF PHYSICS	INSTITUTE OF PHYSICS	IOP	PER	STP	GC 2009-2011 - LILLE 1	45	138 322,04 €	TTC
JSTOR	JSTOR	JSTOR	PER	LSH	GC 2009-2011 - ABES	71	436 851 €	TTC
LAMYLINE REFLEX	LAMYLINE	LAMYLINE	BDD	SJP	GC 2008-2010 - ABES	52	401 354 €	TTC
LEXISNEXIS - JURICLASSEUR	ELSEVIER	ELSEVIER LEXISNEXIS	BDD+PER	SJP	GC 2009-2011 - ABES	58	694 089 €	TTC
SCI FINDER SCHOLAR	CAPADOC - CAS	ACS	BDD	STP	GC 2010-2012 - ABES	36	2 124 199 €	TTC
SPRINGERLINK	SPRINGER	SPRINGER	PER	GCO	GC 2009-2011 - NANCY 1	87	1 962 668,74 €	TTC
TECHNIQUE DE L'INGENIEUR	EDITIONS TI	EDITIONS TI	PER	STP	GC 2010-2012 - BORDEAUX 1	90	1 486 000 €	TTC
WEB OF SCIENCE	THOMSON ISI	THOMSON REUTERS	PER	GCO	GC 2009-2011 - CNRS	50		

## Annexe 3 : Note sur les licences nationales (datée du 20 janvier 2010)



### Note sur les licences nationales

Les licences nationales constituent un dispositif permettant d'acquérir la documentation électronique au niveau du pays pour desservir l'ensemble des communautés d'enseignement et de recherche françaises.

Elle sont généralement caractérisées par un mode de financement central.

#### Les modes d'acquisition actuels de la documentation électronique

Mode d'acquisition	Définition
Achat simple	Achat direct par l'établissement.
Achat négocié	Achat négocié par le Consortium COUPERIN pour un ensemble d'établissements, les établissements sont facturés directement par le fournisseur.
Achat négocié avec groupement de commande	Achat négocié par le Consortium COUPERIN pour un ensemble d'établissements, mise en place d'un groupement de commande pluriannuel, paiement du fournisseur par le porteur du groupement de commandement, qui refacture les établissements. Possibilité de subventionnement des acquisitions par la MISTRD.
Achat négocié à périmètre national	Achat négocié par le Consortium COUPERIN pour l'ensemble du pays sur la base d'une assiette d'établissements payeurs, mise en place d'un groupement de commande. Dans ce cas la liste des financeurs a un périmètre plus restreint que celui des utilisateurs. <i>Modèle jamais expérimenté en France</i>
Licence nationale	Achat négocié nationalement et payé par des fonds centraux. Les phases de négociation et de portage financier (marché) peuvent être assurées par des opérateurs différents ou par un même opérateur.

### Enjeux des licences nationales

La licence nationale a plusieurs objectifs :

- acquérir de la documentation pour tous les établissements et assurer ainsi une égalité d'accès à l'IST sur le territoire national,
- éviter les doubles comptage de populations et les risques de paiements redondant par une approche globale,
- permettre une réduction globale des coûts par l'effet d'échelle (le coût d'une licence nationale est fortement inférieure à la somme des coûts des licences d'établissements), réduire les coûts, rapportés au nombre d'utilisateurs concernés. Il ne s'agit donc pas d'une économie en valeur absolue mais d'un meilleur rapport entre la ressource acquise, son périmètre d'utilisation et son coût.
- permettre la constitution d'une collection électronique pérenne acquise en une fois (achats de collections rétrospectives et de corpus),
- permettre la constitution d'une collection de référence courante par l'acquisition au niveau national d'un cœur de collection (ensemble des titres utiles au plus grand nombre),
- dégager les établissements des modèles économiques basés sur les chiffres d'affaire historiques pour les périodiques des grands éditeurs en créant un modèle dual avec des acquisitions nationales et des acquisitions propres aux établissements coordonnées pour l'essentiel par le consortium.

Les licences nationales peuvent porter sur différents types de ressources, le tableau suivant permet d'identifier les différentes catégories.

**Deux types de produits documentaires** : les produits **généralistes** ou **pluridisciplinaires** (l'offre éditoriale des grands éditeurs comme Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell, Taylor and Francis... mais aussi les bases généralistes avec du contenu en texte intégral comme Academic Search Premier ou Academic OneFile ou les bases à usage bibliométriques comme Web of Science ou Scopus) et les produits **spécialisés** dans un domaine plus ou moins pointu.

**Trois mode d'achats** : les achats **rétrospectifs** qui permettent d'acquérir par exemple des collections anciennes de périodiques, des corpus de textes ou des archives de données ; les achats **courants** qui portent sur les données publiées dans l'année et enfin **l'abonnement** qui ne se caractérisent par un accès temporaire à une ressource, contrairement aux deux cas précédents.

	Achats rétrospectifs	Achats courants	Abonnements
<b>Ressources généralistes</b>	Collections rétrospectives des périodiques des grands éditeurs scientifiques (Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell...)	Cœur de collections par grand éditeur scientifique (Elsevier, Springer, Wiley-Blackwell...)	Bases de données généralistes d'agrégateurs ou d'éditeur
	Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Web of Science)	Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Web of Science)	Données bibliographiques avec usage bibliométrique (Scopus)
<b>Ressources spécialisées</b>	Corpus de textes (EEBO, ECCO, Acta sanctorum, collections d'e-books, encyclopédies thématiques...)	Bases de données très spécialisées	Bases de données très spécialisées d'agrégateurs ou d'éditeur
	Collections rétrospectives de périodiques spécialisés hors grands éditeurs (ACS, RCS, IOP...)	Périodiques spécialisés hors grands éditeurs	
	Grand emprunt		
Programme Licences Nationales			

Selon Couperin, les **achats rétrospectifs** rentrent pleinement dans une logique de rattrapage et de constitution d'une collection électronique nationale, et seraient à ce titre éligibles à un financement par le Grand emprunt. Les trois modes d'achat sont compatibles avec un programme de licences nationales.

## Définition et périmètre des licences nationales

Le consortium Couperin promeut depuis plusieurs années la mise en œuvre d'une politique d'acquisition de ressources documentaires électroniques sous forme de licences nationales. Ce dispositif devrait prochainement voir le jour. Dans ce cadre, nous procédons actuellement au chiffrage complet des ressources que nous souhaitons acquérir sous cette forme afin de concevoir un programme national d'acquisition.

L'achat se fera dans le cadre d'une licence nationale dont les caractéristiques et le périmètre sont les suivants :

1. Publics desservis sur place dans les locaux des institutions et à distance sur authentification : l'ensemble des usagers (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels des établissements et étudiants) des établissements publics et privés chargés d'une mission d'enseignement supérieur ou de recherche.
  - Universités
  - Grandes Ecoles
  - Organismes de recherche et grand établissements
2. Publics desservis dans les murs des bibliothèques : usagers de passage (walk in users) dans les bibliothèques des établissements publics et privés chargés d'une mission d'enseignement supérieur ou de recherche.
3. Usagers inscrits à la Bibliothèque Nationale de France (BNF).
4. Bibliothèques de lecture publique membres du réseau des pôles associés de la BNF

5. Les résidents français pourront accéder à titre individuel et pour un usage privé aux ressources documentaires acquises par l'intermédiaire de bibliothèques référentes réparties sur le territoire national (les bibliothèques universitaires et certaines bibliothèques publiques).
6. Le nombre d'accès simultané est illimité.
7. Les documents sont fournis, au minimum, avec les métadonnées descriptives en format MARC des ressources acquises. Ces métadonnées pourront être utilisées dans tous les catalogues des établissements bénéficiaires de l'accès aux ressources acquises.
8. Le prix proposé inclura 10 ans d'accès aux ressources acquises sur la plateforme de l'éditeur, le client peut néanmoins décider, quand il le souhaite, d'assurer lui-même la diffusion des ressources en utilisant un système d'accès contrôlé sur authentification, et dont les caractéristiques techniques pourront être vérifiées par le fournisseur.
9. L'éditeur fournira des données statistiques d'usage compatibles avec la dernière recommandation COUNTER en vigueur, il aura un an pour se mettre en conformité après la publication de la dernière version. Les données statistiques pourront être moissonnées par le protocole SUSHI. D'une manière générale, le fournisseur s'engage à respecter les normes et recommandations futures élaborées conjointement par les bibliothécaires et les éditeurs.
10. Les métadonnées acquises pourront être enrichies et modifiées. Elles pourront être associées et liées à d'autres métadonnées des établissements définis plus haut.
11. L'ensemble des données acquises seront transmises aux établissements désignés pour assurer l'accès perpétuel et la conservation pérenne des données.

Couperin propose de prendre une version extensive des licences avec un périmètre qui couvre une partie de la Culture avec la BNF et certaines bibliothèques de lecture publique ayant une activité « études » développée, d'ouvrir l'accès aux résidents sur le territoire français (comme en Allemagne). Ce périmètre pourra être plus restreint pour certaines ressources en raison du prix qu'implique ce degré d'extension, ou pour des ressources qui manifestement n'auraient aucun intérêt à être acquises sur ce mode.

## Les phases de l'action

Couperin a identifié plusieurs phases au sein du processus

### Identification et évaluation des ressources éligibles

L'évaluation des ressources documentaires est un travail continu que Couperin mène depuis 10 ans, comme d'autres institutions. Il est important d'établir une liste des ressources disponibles sur le marché et de les qualifier en termes de contenu et de qualité.

La liste de toutes les ressources susceptibles d'être éligibles à la licence nationale doit être rendue publique afin de permettre aux établissements d'articuler leur politique d'achats locaux et d'engager un climat de mise en concurrence des éditeurs, en effet tous les produits ne seront pas acquis et les achats seront répartis sur plusieurs années.

### Sélection

Il s'agit de sélectionner les ressources prioritaires et d'établir un classement. Les instances représentatives, au titre de la recherche, des établissements devraient se prononcer comme la commission recherche de la CPU ou la commission recherche de la CGE., et bien entendu le comité de pilotage de la Bibliothèque Scientifique Numérique.

### Négociations

Les négociations des licences nationales doivent être menées par négociateurs expérimentés, connaissant à la fois les produits, les modèles commerciaux des éditeurs et les pratiques étrangères. Couperin capitalise 10 ans d'expérience et est en relation avec les autres consortiums du monde entier via l'ICOLC (International Coalition of Library Consortia).

**Les négociations sur les licences nationales ne doivent surtout pas être séparées des négociations courantes.** L'approche globale en terme de chiffre d'affaires réalisé avec un éditeur constitue un levier puissant de négociation. L'achat de produits en licence nationale peut permettre d'obtenir des avancées dans le cadre des programmes pluriannuels d'achats courants par les établissements.

Nous recommandons un pilotage des négociations avec un groupe de pilotage dédiée à une ressource ou ensemble de ressources comportant une pluralité d'acteurs, et une délégation négociatrice numériquement réduite.

Un système d'information complet sur les établissements et les ressources déjà acquises est essentiel pour les négociations, de ce côté Couperin dispose déjà des informations relatives à ses membres (plus de 200).

## **Acquisitions**

Un établissement ayant un pouvoir adjudicateur doit être l'opérateur unique qui portera administrativement, juridiquement et financièrement les marchés publics d'achat des ressources.

**L'opérateur unique peut être multiple**, en Allemagne, la DFG délègue les moyens financiers à 9 bibliothèques de référence (par secteur disciplinaire) qui sont chargées des achats selon les disciplines de chacune.

Il peut donc y avoir une pluralité d'acteurs dans la mise en œuvre des licences nationales, mais il est essentiel de préserver un cadre d'action cohérent et bien défini, de préserver l'unité d'action entre l'échelon national et l'échelon local.

## **Démarche engagée par Couperin**

### **1 – Etablir la cartographie des ressources documentaires électroniques existantes en France**

Couperin a réalisé cette cartographie pour ses membres à partir des données du département coordination des négociations documentaires du consortium et de l'enquête annuelle sur les ressources électroniques commune à Couperin et la MISTRD. La cartographie est complète pour les universités et en voie de finalisation pour les écoles et EPST.

Couperin a demandé aux établissements hors consortium de communiquer la liste des ressources acquises (tous modes d'achat confondus) et les coûts d'achats.

### **2 – Etablir une première liste de ressources éligibles à la licence nationale**

Cette liste est en cours de finalisation.

### **3 – Obtenir des devis pour des achats en licence nationale**

Couperin a déjà engrangé un certain nombre de devis pour des achats de collections rétrospectives ou de corpus de textes.

### **4 – Faire valider la liste Couperin**

Couperin souhaite présenter le fruit de son travail aux commissions recherche CPU et CGE.

Grégory COLCANAP  
Coordonnateur du consortium

## Annexe 4 : Modèle de courrier envoyé aux éditeurs



Consortium Universitaires Publications Numériques

Evry,

Grégory COLCANAP  
Coordonnateur du consortium COUPERIN

à

Madame, Monsieur,

Le consortium Couperin promeut depuis plusieurs années la mise en œuvre d'une politique d'acquisition de ressources documentaires électroniques sous forme de licences nationales. Ce dispositif devrait prochainement voir le jour. Dans ce cadre, nous procédons actuellement au chiffrage complet des ressources qu'il nous semble souhaitable d'acquérir sous cette forme afin de concevoir un programme national d'acquisition.

L'achat se fera dans le cadre d'une licence nationale dont les caractéristiques et le périmètre sont les suivants :

1. Publics desservis sur place dans les locaux des institutions et à distance sur authentification : l'ensemble des usagers (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels des établissements et étudiants) des établissements publics et privés chargés d'une mission d'enseignement supérieur ou de recherche.
  - Universités
  - Grandes Ecoles (une liste non exhaustive est disponible sur le site de la Conférence des Grandes Ecoles [http://www.cge.asso.fr/cadre\\_ecole.html](http://www.cge.asso.fr/cadre_ecole.html))
  - Organismes de recherche et grand établissements
2. Publics desservis dans les murs des bibliothèques : usagers de passage (walk in users) dans les bibliothèques des établissements publics et privés chargés d'une mission d'enseignement supérieur ou de recherche.
3. Usagers inscrits à la Bibliothèque Nationale de France (BNF).
4. Bibliothèques de lecture publique : Bibliothèques Municipales Classées (liste jointe) et bibliothèques membres du réseau des pôles associés de la BNF (liste de tous les pôles sur le site de la BNF <http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancre=cooperation/intropol.htm> )
5. Les résidents français pourront accéder à titre individuel et pour un usage privé aux ressources documentaires acquises par l'intermédiaire de bibliothèques référentes réparties sur le territoire national (les bibliothèques universitaires et certaines bibliothèques publiques).
6. Pour certaines ressources, le périmètre de la licence comprendra aussi les CHU et CHR (liste jointe).

Consortium Couperin - <http://www.couperin.org>

Siège social : Maison des Universités, 103 Boulevard Saint-Michel 75005 Paris

Siège administratif : Bibliothèque Universitaire d'Evry Val d'Essonne, 2 rue André Lalande 91025 Evry Cedex

7. Le nombre d'accès simultané est illimité.
8. Les documents sont fournis au minimum avec les métadonnées descriptives en format MARC des ressources acquises. Ces métadonnées pourront être utilisées dans tous les catalogues des établissements bénéficiaires de l'accès aux ressources acquises.
9. Le prix proposé inclura 10 ans d'accès aux ressources acquises sur la plateforme de l'éditeur, le client peut néanmoins décider, quand il le souhaite, d'assurer lui-même la diffusion des ressources en utilisant un système d'accès contrôlé sur authentification, et dont les caractéristiques techniques pourront être vérifiées par le fournisseur.
10. L'éditeur fournira des données statistiques d'usage compatibles avec la dernière recommandation COUNTER en vigueur, il aura un an pour se mettre en conformité après la publication de la dernière version. Les données statistiques pourront être moissonnées par le protocole SUSHI. D'une manière générale, le fournisseur s'engage à respecter les normes et recommandations futures élaborées conjointement par les bibliothécaires et les éditeurs.
11. Les métadonnées acquises pourront être enrichies et modifiées. Elles pourront être associées et liées à d'autres métadonnées des établissements définis plus haut.
12. L'ensemble des données acquises seront transmises aux établissements désignés pour assurer l'accès perpétuel et la conservation pérenne des données.

Les négociateurs Couperin, la responsable du département de la Coordination des Négociations Catherine Etienne, et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Nous procéderons très prochainement à des demandes de devis auprès de votre société pour des acquisitions dont le périmètre correspondra au cadre décrit ci-dessus. Si ces conditions ne correspondent pas à votre politique de diffusion, nous vous invitons à nous faire une proposition qui indiquera les points d'accord et de divergence entre votre offre et notre demande.

Bien cordialement,



Grégory COUPERIN  
Coordinateur du consortium COUPERIN

Consortium Couperin - <http://www.couperin.org>  
Siège social : Maison des Universités, 103 Boulevard Saint-Michel 75005 Paris  
Siège administratif : Bibliothèque Universitaire d'Evry Val d'Essonne, 2 rue André Lalande 91025 Evry Cedex

## Annexe 5 : Grille de présentation d'une ressource



### LICENCES NATIONALES Grille de présentation d'une ressource

#### Données descriptives

Nom de la ressource	
Éditeur intellectuel	
Éditeur	
Diffuseur	
URL	
Description	
Contenu (volumétrie, nombre de titres, période couverte, etc)	

#### Classification

Type de produit	Backfiles	BDD Texte Intégral
	Corpus	BDD Bibliographique
	E-books	E-journals
Domaine	SVS Sciences de la Vie et Santé	
	LSH Lettres et Sciences humaines	
	SEG Sciences Économiques et Gestion	
	SJP Sciences Juridiques et Politiques	
	PLU Pluridisciplinaire	
Disciplines		
Public cible		

#### Diffusion du produit

Établissements français déjà abonnés	
Pays ayant le produit en licence nationale	

## Précisions techniques et juridiques

Format des documents (HTML, PDF, XML, etc...)	
Téléchargement des documents sur le poste client	O/N
Existence de Digital Rights Management	O/N
Accès distant authentifié	O/N
Compatibilité COUNTER	O/N
Moissonnage SUSHI	O/N
Fourniture des notices MARC	O/N
Indexation matière des notices	O/N
Type d'indexation (RAMEAU, LC, NLM...)	
Langue d'indexation (français, anglais...)	
Transfert des données pour archivage pérenne	O/N
Participation de l'éditeur à un dispositif d'archivage pérenne (LOCKSS, CLOCKSS, Portico...)	O/N Lequel :
Transfert du logiciel d'interrogation	O/N
Droit de PEB	O/N
Droit d'associer des données	O/N
Droit de lier les données	O/N

## Périmètre

Périmètre accepté	Enseignement supérieur (Universités, Grandes écoles, public et privé) tous ministères confondus)
	Organismes de recherche tous ministères confondus
	Bibliothèque Nationale de France
	Réseau des pôles associés BNF et BMC
	Résidents sur le territoire français
	CHU et CHR (pour les ressources pertinentes)

## Prix hors taxes

Prix de la ressource	
Droit d'accès à la plateforme 10 ans	
Prix des notices	
Autres	
Prix licence nationale (total)	

## Remarques

--

## Contacts

	COUPERIN	FOURNISSEUR
Nom, prénom		
Mailing		
Téléphone		

## Annexe 6 : Communiqué de la CPU du 25 février 2010 sur les licences nationales et le grand emprunt



Jeudi 25 février 2010

---

### Plan Bibliothèques : la CPU demande le financement de licences nationales de la documentation électronique par le Grand Emprunt.

---

La CPU a pris connaissance avec le plus grand intérêt du « plan pour le renouveau des bibliothèques universitaires », annoncé récemment par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un effort particulier en faveur des bibliothèques universitaires françaises, qui apparaissent bien mal dotées au regard de la plupart des bibliothèques universitaires des pays développés, s'impose en effet.

Depuis une quinzaine d'années, nombre de mesures ont porté leur fruits pour améliorer la situation des bibliothèques françaises : création de services communs de la documentation au sein des Universités, politiques coordonnées d'acquisition intra et inter- établissements, formation des personnels de bibliothèque, mutualisation des outils... Face à l'émergence de la documentation électronique, et au coût élevé des abonnements aux publications électroniques diffusé par un oligopole d'éditeurs internationaux, les universités ont également su s'organiser et mutualiser leurs achats de documentation électronique.

La CPU adhère aux principes de renforcement de la politique documentaire à tous les niveaux, d'évaluation des bibliothèques par l'AERES, de politiques documentaires de site (campus d'excellence, PRES) et à un meilleur fonctionnement du stockage des livres, lesquels demeurent des supports essentiels des études.

Le plan pour le renouveau des bibliothèques préconise en premier lieu l'élargissement des horaires d'ouverture, répondant ainsi directement aux besoins des étudiants d'accéder aux bibliothèques le soir. Il existe des marges de progression importantes qui ne pourront pas seulement s'appuyer sur les moniteurs-étudiants, il convient donc de rechercher non seulement un système incitatif pour les personnels permanents des bibliothèques mais aussi un accompagnement logistique (informatique, gardiennage) sans lesquels l'élargissement des horaires d'accueil du public ne pourra se faire.

La CPU regrette que le plan pour le renouveau des bibliothèques ne tranche pas sur le modèle de numérisation des ouvrages qui sera retenu dans le cadre de l'élargissement de l'accès aux ouvrages en ligne. Pour la communauté universitaire, le véritable enjeu de la documentation électronique réside en effet dans la mise en place de licences nationales qui permettront à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, quelles que soient leur taille et leurs spécialités, d'accéder aux collections documentaires numériques. En effet, sans un effort conséquent pour acquérir la licence nationale, de multiples fractures numériques vont se dessiner dans le paysage documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche : selon la taille des établissements, selon leur place dans des réseaux ou des communautés scientifiques, ou selon la politique commerciale des grands éditeurs...

Aujourd'hui, il paraît nécessaire d'aller au-delà de la politique d'acquisition coordonnée de la documentation numérique pour aborder franchement la question du financement de licences nationales dans le cadre du volet « économie numérique » du Grand Emprunt.

Contact presse : CPU Pôle Communication 01 44 32 92 45

## **Annexe 7 : GT Statistiques d'utilisation**

### **1 Message de lancement du groupe de travail**

« L'arrivée des ressources électroniques, récente et rapide, a amené des changements profonds dans nos habitudes de bibliothécaires : nouvelles techniques, nouveaux outils, nouveaux modes de recherche...

Pour accompagner ces changements, la mise en place d'indicateurs s'avère de plus en plus cruciale : éditeurs, fournisseurs, chercheurs, bibliothécaires, directeurs d'établissement, c'est tout l'univers des bibliothèques qui est concerné.

De plus, la nouvelle technologie employée à travers les SIGB, ERMS, les logiciels de traitement de données, etc., permet la création d'un large éventail d'indicateurs.

Afin de ne pas réduire l'utilisation de ces indicateurs à une politique documentaire « comptable », parce qu'aussi, des éditeurs se basent déjà sur les statistiques d'utilisation dans leur modèle économique (ACS), et parce que les directeurs d'établissement veulent comprendre l'évolution des modes de recherche et des modèles économiques des éditeurs, il est important que COUPERIN se saisisse maintenant de ces questions.

C'est dans ce cadre qu'est lancé un groupe de travail sur les statistiques d'utilisation.

Une norme internationale existe, la norme COUNTER, qui permet de nous entendre sur ce que l'on compte et de quelle manière. Cette norme est ensuite adoptée par les éditeurs. Couperin est membre COUNTER, et il peut faire remonter les propositions d'amélioration de cette norme, au nom de ses adhérents.

Le groupe de travail, rattaché au département Coordination des Négociations Documentaires (CND) se compose de 25 membres provenant d'établissements divers, adhérents COUPERIN ou non. Même si les personnes rattachées à une université représentent la moitié des effectifs du groupe (responsables de documentation électronique, informaticiens), nous trouvons aussi des personnes venant d'hôpitaux ou d'organismes de recherche. Cette hétérogénéité nous conforte dans l'idée qu'un tel groupe répond à une attente, jusqu'ici implicite, des membres.

Ce groupe est animé par Thierry Fournier (SCD de l'Université de Rennes 1) et Laurent Baudy (Couperin – Département CND).

Il s'est fixé comme premiers objectifs de :

- Lancer une enquête auprès des membres Couperin afin de dresser un état des pratiques et des expériences en terme de recueil et d'exploitation des statistiques d'usage des ressources dans les établissements, ces études serviront notamment à définir très précisément les attentes fonctionnelles du module statistique du futur ERMS.
- Elaborer les demandes du consortium en termes d'évolution de COUNTER afin de les faire remonter au niveau international.

Le groupe de travail est permanent et il pourra être saisi par le Bureau Professionnel de Couperin afin de réfléchir sur d'autres problématiques, en particulier sur celle des statistiques d'utilisation produites localement. Il se tient à la disposition des membres Couperin pour toutes les questions liées aux statistiques d'utilisation.

## 2 Composition du groupe de travail sur les statistiques d'utilisation

	Nom	Etablissement	Catégorie	Dominante	Couperin
1	Thibaud Martinez	PARIS VI	Université	Sciences, Techinique, Santé	OUI
2	Rosa Gebleux	Hospices Civils de Lyon	Hôpital		OUI
3	Frédéric Riondet	Hospices Civils de Lyon	Hôpital		OUI
4	Christine Musso	GRENOBLE 1	Université	Sciences, Techinique, Santé	OUI
5	Karine Delvert	PARIS I CUJAS	Université	Droit, Sciences Economiques	OUI
6	Monique Hollet	LA ROCHELLE	Université	Petite et Moyenne Pluridisciplinaire	OUI
7	Annie Buffeteau-Hejblum	IFP	Organisme de recherche		OUI
8	Sylvain Machefert	BORDEAUX 3	Université	Lettres, Sciences Humaines	OUI
9	Thomas Jouneau	NANCY 2	Université	Lettres, Sciences Humaines	OUI
10	Marie Smouts	FRANCHE-COMTE	Université	Grande pluridisciplinaire	OUI
11	Joachim Schöpfel	LILLE 3 Laboratoire GERIICO	Université	Lettres, Sciences Humaines	OUI
12	Josée Lessard	CIRAD	organisme de recherche		OUI
13	Christophe Pion	PARIS VII	Université	Grande pluridisciplinaire	OUI
14	Magali Colin	INIST - CNRS	Hors catégorie		NON
15	Dominique Lechaudel	INIST - CNRS	Hors catégorie		NON
16	Dominique Ferre	RENNES 2	Université	Lettres, Sciences Humaines	OUI
17	Françoise Rousseau-Hans	CEA	Hors catégorie		NON
18	Magali Morvan	UTT	Université	Sciences, Techinique, Santé	OUI
19	Cherifa Boukacem	LILLE 3 Laboratoire GERIICO	Université	Lettres, Sciences Humaines	OUI
20	Henriette de Daran	TOULOUSE 3	Université	Sciences, Techinique, Santé	OUI
21	Dominique Rouget	SAINT-ETIENNE	Université	Grande pluridisciplinaire	OUI
22	Agnes Raymond-Denise	INSTITUT PASTEUR	Organisme de recherche		NON
23	Nicolas Alarcon	ANGERS	Université	Grande pluridisciplinaire	OUI
24	Catherine Morge	MNHN	Grand établissement		OUI
25	Laurence Renou	ROUEN	Université	Grande pluridisciplinaire	OUI